

Auto-alimentation régionale Projection 2030

Le focus de conjoncture n°4, publié en avril 2024, explorait le concept d'auto-alimentation régionale et son évolution entre 2010 et 2022, mettant en évidence un déséquilibre croissant en termes de surfaces sur les treize dernières années. Ce nouveau numéro propose une projection plausible de l'agriculture en Auvergne-Rhône-Alpes à l'horizon 2030, basée sur des hypothèses de production agricole et de consommation humaine. Des hypothèses alternatives à ce scénario tendanciel sont testées et permettent de dégager des pistes d'amélioration de l'équilibre d'auto-alimentation.

Cette analyse, à vocation pédagogique, présente dans un premier temps les choix méthodologiques pour les projections à l'horizon 2030, en se fondant sur des hypothèses de production végétale et animale ainsi que de consommation humaine simulées selon deux scénarios possibles (« tendanciel » et « projection simulée », voir méthodologie).

Les hypothèses formulées s'appuient sur la connaissance du passé (depuis 2010) en tenant compte des tendances actuelles, des impacts du changement climatique, des évolutions de marchés, des politiques publiques, des changements de comportement alimentaire et des préoccupations écologiques et de santé des consommateurs.

Les éventuelles évolutions des importations et exportations, notamment de produits d'origine animale, ne sont pas prises en compte dans la modélisation. Elles peuvent avoir

un effet additionnel, positif ou négatif, sur les bilans présentés par produit. En effet, comme le précise le volet 3 de la stratégie nationale bas carbone de 2024, la décapitalisation devrait être maîtrisée et en phase avec la consommation afin d'éviter une hausse des importations.

Sur ces bases, l'analyse évalue l'auto-alimentation régionale de plusieurs produits, c'est à dire la capacité théorique de la production du territoire à nourrir sa population.

Évolution tendancielle des productions

Les volumes de productions végétales sont calculés en multipliant les rendements par les surfaces cultivées pour la consommation

humaine. Les surfaces destinées à l'industrie et à l'alimentation animale sont donc exclues des calculs.

L'évolution des **surfaces** repose sur divers facteurs n'allant pas tous dans le même sens, comme le changement climatique, les préférences des consommateurs, la présence de ravageurs ou maladies et l'existence de moyens de lutte, les contraintes des filières de collecte et de transformation ou encore la pression foncière. Par ailleurs, le dernier scénario prospectif 2035 de la Commission européenne sur l'agriculture prévoit peu de changements dans la surface agricole utile (SAU) européenne.

Ainsi, bien qu'une tendance se dessine entre 2010 et 2023 pour certains produits, la projection des

Un outil (tableur) accompagne cette publication. Il détaille la consommation, la production régionale et les résultats d'auto-alimentation pour les aliments étudiés. Il offre au lecteur la possibilité de simuler ses propres projections en 2030 par l'ajustement des paramètres de consommation humaine, de rendements végétaux et de productions animales. Il est cependant conseillé de les ajuster avec prudence pour rester réaliste.

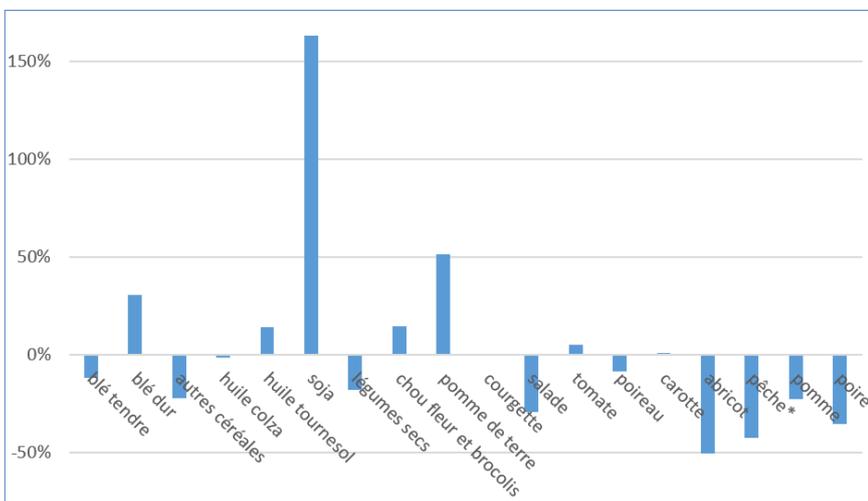
surfaces pour 2030 est difficile à établir. Les valeurs choisies pour 2030 représentent donc la moyenne des surfaces cultivées de 2021 à 2023.

Les **rendements** pour 2030 sont estimés à partir des données de 2010 à 2023, en tenant compte de l'influence de plusieurs facteurs, dont le changement climatique, les évolutions des marchés, des pratiques culturales, des solutions de protection des cultures ou encore de la recherche variétale.

Les accidents climatiques plus fréquents et de plus grande amplitude pénaliseraient les rendements et perturberaient les marchés. Le changement climatique amènerait également un risque plus important de ravageurs et de maladies. Toutefois, les évolutions de recherche variétale, d'itinéraires techniques et d'irrigation modèreraient les prévisions les plus pessimistes.

La **production de céréales à paille** diminuerait sensiblement entre 2010 et 2030 (figure 1), sous l'effet de surfaces en diminution depuis 10 ans et de rendements qui peinent à se maintenir. Seul le blé dur verrait sa production augmenter du fait d'un rendement en hausse.

Figure 1 - Productions végétales pour l'alimentation humaine : évolution comparée de la projection 2030 par rapport à la moyenne 2010-2014



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
 Source : Agreste - SAA et Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISSET
 * pêche, nectarine, brugnion, pavie

Hypothèses de rendements régionaux en 2030 rapportés à 2019-2023 :

- Baisse de rendement de 2 % pour les céréales
- Stabilité pour les oléagineux
- Stabilité pour les légumes secs. Le rendement moyen serait principalement porté par celui de la lentille du Puy, du fait des surfaces (3 500 ha de lentille du Puy sur 4 500 ha total destinés à la consommation humaine)
- Baisse de 2 % pour les cultures légumières (hors pommes de terre). Le coût de l'énergie employée pour le chauffage des serres pourrait rester élevé pour plusieurs années, limitant le chauffage et donc les rendements des légumes
- Stabilité pour les pommes de terre
- Baisse de 10 % pour les cultures fruitières, particulièrement pénalisées dans la région par les accidents climatiques (gelées tardives, grêle, canicules)

La **production d'oléagineux** serait plutôt stable pour le colza et en hausse pour le tournesol (+ 14 %). Elle serait principalement dépendante de l'évolution des surfaces, les rendements étant assez constants. La production de soja augmente fortement du fait de la hausse des surfaces régionales (5 100 ha en 2010 et 17 500 ha en 2023).

La production de **légumes secs**, après une forte diminution depuis 2010 liée à des rendements médiocres, pourrait se stabiliser d'ici 2030, du fait du « mix produits » et de l'amélioration des itinéraires techniques.

L'évolution des **productions légumières** serait variable selon les produits : en hausse de + 51 %

pour la pomme de terre, dont rendement et surfaces augmentent depuis 2010, en légère augmentation pour la tomate, à l'inverse de la salade dont la production pourrait encore légèrement diminuer d'ici 2030.

Les **productions fruitières** seraient en forte baisse par rapport à 2010, inférieures de 23 % pour la pomme, 40 % pour la pêche et jusqu'à 50 % pour l'abricot. Ces évolutions seraient liées à la fois à la forte diminution des rendements et aux réductions des surfaces de certaines cultures fruitières, du fait de la reconversion d'une part non négligeable de parcelles dont les exploitants sont déçus par les faibles récoltes répétées.

Baisse des productions animales d'ici 2030, hormis en aviculture

Les volumes de productions animales en 2030 sont calculés en faisant évoluer les effectifs, tous les autres paramètres étant égaux par ailleurs. Les tendances prises en compte concernent principalement la décapitalisation des troupeaux, les changements climatiques (qui impacteraient les productions fourragères et céréalières et influenceraient les prix d'achat de l'alimentation animale), les évolutions de marchés, les politiques publiques et les préoccupations écologiques et de santé, qui inciteraient à manger moins de viande. Cette moindre consommation se répercuterait sur la production via les mécanismes d'offre et de demande (pour rappel, l'évolution

future des importations et exportations ne sont pas prises en compte dans la simulation). En outre, le prix moyen des viandes rouges est plus important que celui des viandes blanches et des œufs, ce qui amène, en période économique difficile, à un report de consommation d'une partie des ménages vers les viandes blanches et les œufs.

La production régionale de **viande bovine** diminue depuis 2017. Cette tendance se poursuivrait jusqu'en 2030 (figure 2) mais à un rythme moindre. Tandis que la production a diminué de 13 % entre la période 2010-2014 et 2023, elle pourrait encore perdre 5 % entre 2023 et 2030, sous l'influence de la décapitalisation et d'une moindre demande mais en tenant compte d'un possible développement de l'engraissement, notamment à l'herbe.

La production **porcine** pourrait diminuer de manière plus modérée que les viandes rouges, sous l'effet de prix moyens plus faibles, ce qui inciterait les ménages à reporter une partie de leur consommation vers cette viande.

La production **ovine et caprine** pourrait continuer de diminuer au même rythme que depuis 2010, dans un contexte de prix élevés et de décapitalisation marquée.

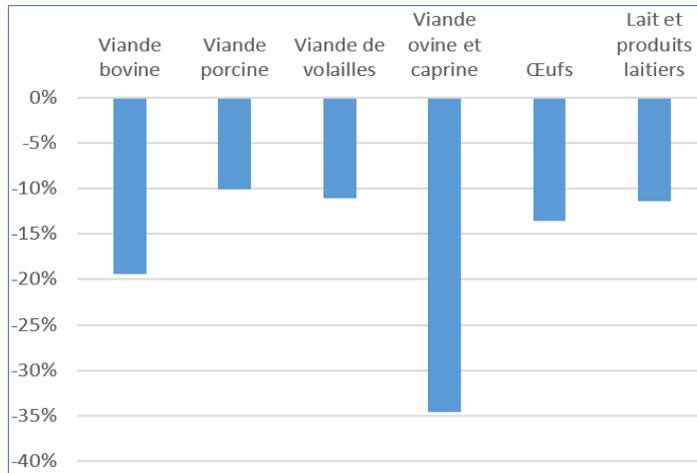
Après avoir diminué du fait des crises sanitaires successives d'influenza aviaire, la production de viande de **volailles** pourrait se maintenir d'ici 2030, sous l'influence de prix moyens attractifs et d'une relance de l'ensemble de la filière.

A l'instar de la viande de volailles, la production d'**œufs** a subi les crises sanitaires d'influenza aviaire. La production en 2030 pourrait se stabiliser au niveau actuel, du fait de l'engouement des consommateurs pour ce type de protéines.

Décapitalisation régionale entre 2010 et 2023 :

Vaches laitières : - 20 %	Vaches allaitantes : - 3 %	
Truies : - 15 %	Chèvres : - 3 %	Brebis : - 20 %

Figure 2 - Productions animales pour l'alimentation humaine : évolution comparée de la projection 2030 par rapport à la moyenne 2010-2014



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Agreste - SAA et Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISSET

Enfin, la production de **lait de vache** diminue sensiblement depuis 2020 sous l'influence de la décapitalisation, du coût des aliments composés et de l'impact des accidents climatiques fréquents sur les quantités et la qualité des fourrages. Cette baisse de production pourrait se poursuivre jusqu'en 2030, mais à un rythme ralenti du fait d'une décapitalisation plus modérée. En outre, la productivité moyenne des vaches pourrait stagner, comme elle le fait déjà depuis environ trois ans.

Deux scénarios pour la consommation humaine en 2030

Deux scénarios sont retenus pour simuler la consommation humaine à l'horizon 2030. Le scénario 1, dit « scénario tendanciel », poursuit les tendances actuelles. Il prend en compte les éléments de conjoncture et de consommation observés jusqu'à présent. Le scénario 2, dit « projection simulée », introduit des changements légers de comportement alimentaire en lien avec les préoccupations environnementales et de santé (voir méthodologie).

Le lecteur pourra ajuster ces hypothèses de consommation dans l'outil tableur livré avec ce focus.

Rapporté au scénario 1, le scénario 2 pourrait induire les évolutions de consommation suivantes :

- + 5 % en céréales
- = en huiles végétales
- + 10 % en légumes secs
- = en pommes de terre
- + 5 % pour les légumes et les fruits
- 10 % en viandes rouges
- 5 % en viandes blanches
- 2 % en œufs
- 10 % en lait et produits laitiers

Apports protéiques

Le régime alimentaire humain peut être caractérisé par l'apport en protéines. L'apport protéique entre les deux scénarios présente un écart de 6 %, du fait d'une substitution partielle des protéines animales par des protéines végétales, ce qui montre une relative équivalence globale de ces 2 scénarios (source pour les taux protéiques des différentes familles d'aliments : « Apport en protéines », Afssa, 2007).

L'estimation des volumes totaux régionaux consommés par l'homme est calculée sur la base des estima-

tions de population annuelle des projections Omphale 2030 (scénario central) de l'Insee.

Des évolutions différenciées de consommation selon les produits

La consommation de **céréales** pourrait légèrement diminuer en 2030 dans le scénario 1 tandis qu'en compensation d'une moindre consommation de protéines animales, elle augmenterait dans le scénario 2 (figure 3). Celle des **oléagineux** pourrait rester stable.

En **légumes frais**, la consommation de pommes de terre, stable depuis 2011, n'évoluerait pas en 2030. La consommation des autres légumes tend à légèrement baisser jusqu'en 2019 puis augmente légèrement jusqu'à maintenant. La consommation évoluerait peu dans le scénario 1 tandis que le second scénario la ferait croître de 6 % par rapport à la moyenne 2018-2022.

En **fruits**, la consommation des quatre produits étudiés (abricot, pêche, pomme et poire) évolue très légèrement à la baisse jusqu'à maintenant. La consommation en 2030 pourrait être stable dans le scénario 1 et augmenterait de 5 % dans le scénario 2 (toujours par rapport à la moyenne 2018-2022).

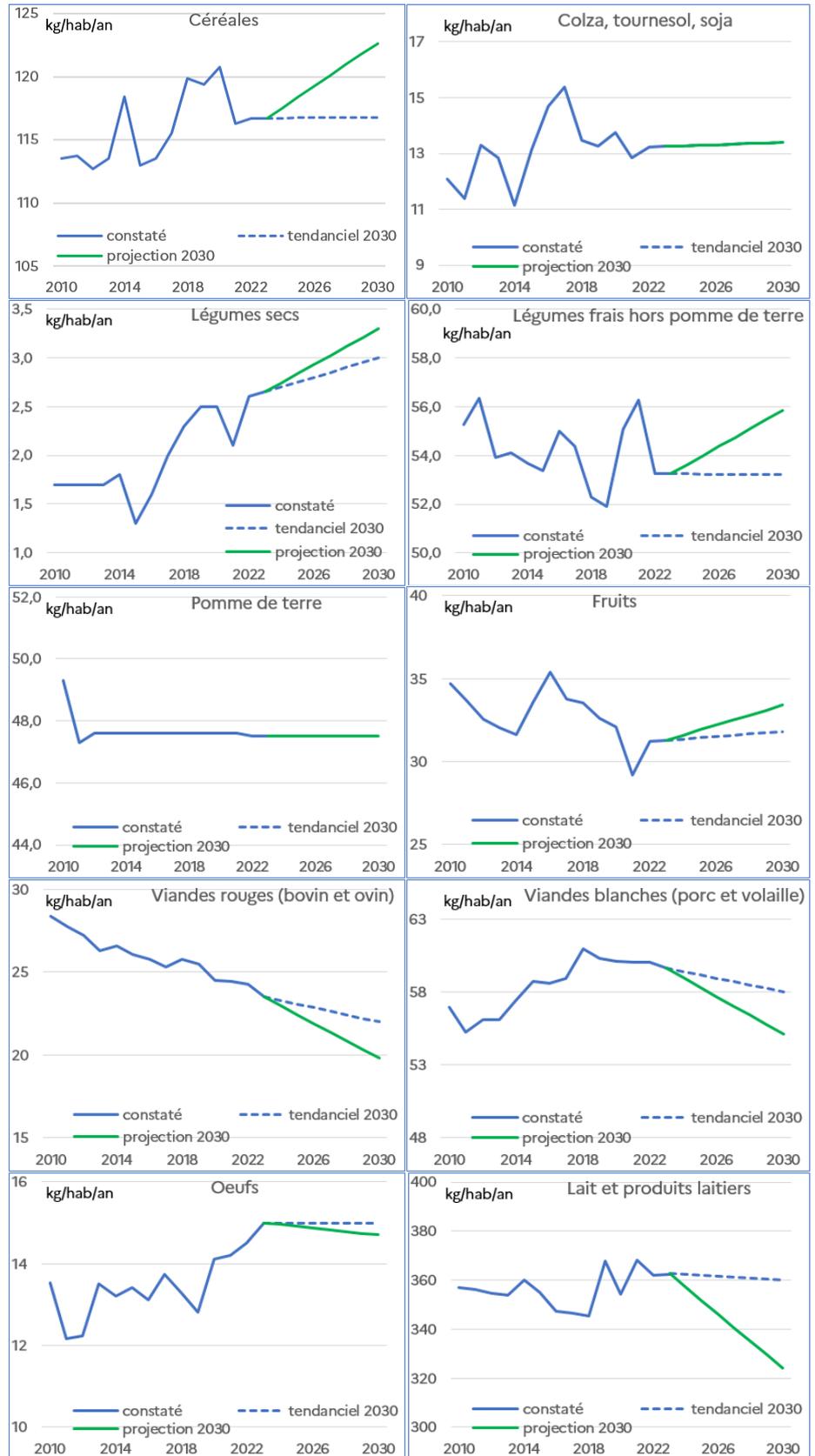
En **légumes secs**, une alimentation moins carnée dans les prochaines années serait compensée par une hausse de la consommation de légumes secs.

La consommation de **lait et produits laitiers** pourrait se stabiliser en 2030 dans le scénario 1 et diminuerait de 10 % dans le scénario 2.

La consommation d'**œufs** augmente de manière continue depuis 2011. Elle pourrait se stabiliser d'ici 2030, voire très légèrement s'atténuer dans le scénario 2.

La consommation totale de **viandes** (bo-vine, ovine, caprine, porcine et volailles) tend à augmenter jusqu'en 2018 puis diminue de manière conti-

Figure 3 : Consommation humaine par catégorie de produits



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Agreste - Graph'Agri, DGDDI et Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISSET

Nota : attention aux échelles verticales, qui ne sont pas dilatées de la même manière d'un graphe à l'autre.

nue jusqu'à maintenant. Cette diminution pourrait se poursuivre à l'avenir (- 6 % dans le scénario 1). Elle diminuerait de manière plus marquée (- 12 %) dans le scénario 2. La consommation

de viande rouge diminuerait plus rapidement que celle de viande blanche du fait des différences de prix.

Des taux d'auto-provisionnement maintenus ou aggravés selon les produits et les scénarios

Le taux d'auto-provisionnement correspond au quotient de la production régionale destinée à l'alimentation humaine par la consommation régionale humaine effective.

Si les taux d'auto-provisionnement régionaux étaient proches de l'équilibre, voire excédentaires sur la moyenne 2010-2014 pour les fruits, le lait et les œufs, ce n'est plus le cas sur la moyenne 2019-2023, où seul le lait est proche de l'équilibre (figure 4).

Le scénario 1 « tendanciel » maintiendrait ou aggraverait ces taux pour tous les aliments. Le scénario 2 aggraverait ces taux pour les aliments d'origine végétale mais ramènerait les aliments d'origine animale à une situation proche de la moyenne 2019-2023.

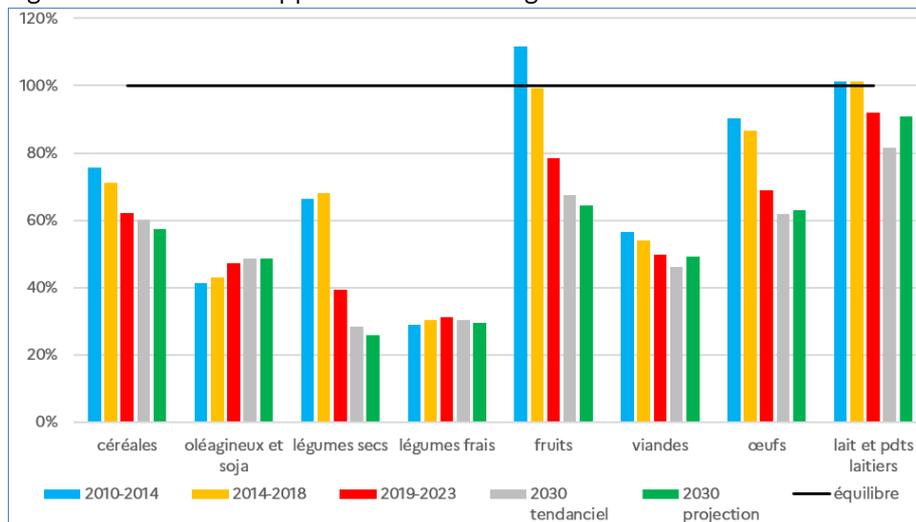
Un impact différencié sur les besoins en surfaces selon les produits

L'auto-provisionnement régional est calculé à partir des bilans et hypothèses de surface, de production et de consommation présentés ci-dessus. Il est calculé sur les surfaces en terres arables et en cultures fruitières et exprimé en hectares, afin de pouvoir comparer ou sommer différents aliments (voir méthodologie).

En **céréales et oléagineux**, le déficit de surfaces (102 000 ha sur la moyenne 2019-2023) atteindrait 108 000 ha en 2030 dans le scénario 1 et 116 000 ha dans le scénario 2 (figure 5).

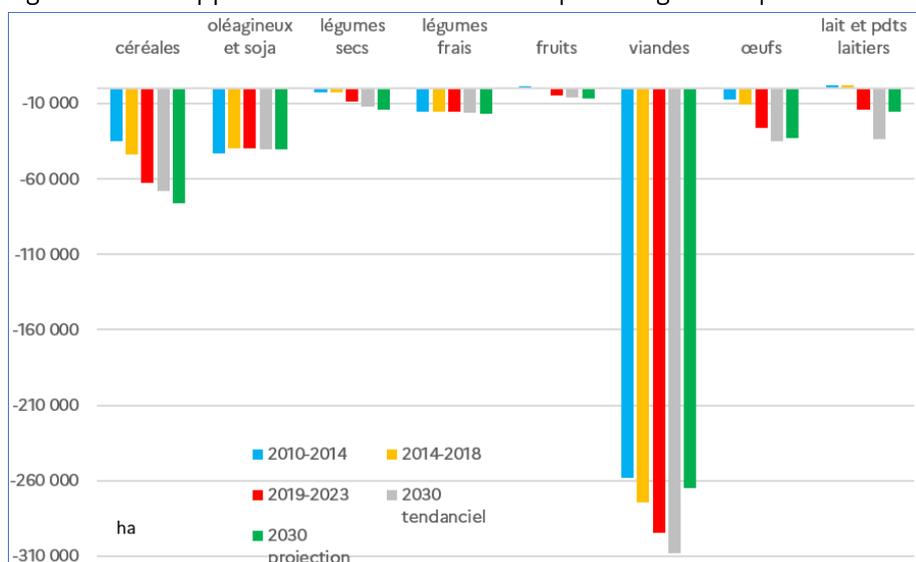
En **légumes secs**, les surfaces nécessaires sont en forte hausse du fait de la demande croissante. L'équilibre régional nécessite 8 300 ha supplémentaires pour la moyenne 2019-2023. Le besoin augmenterait à 12 000 ha dans le scénario 1 et 14 000 ha dans le scénario 2.

Figure 4 : Taux d'auto-provisionnement régional 2010-2030



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISET

Figure 5 : Auto-provisionnement 2010-2030 par catégorie de produit



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
Source : Agreste - Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISET

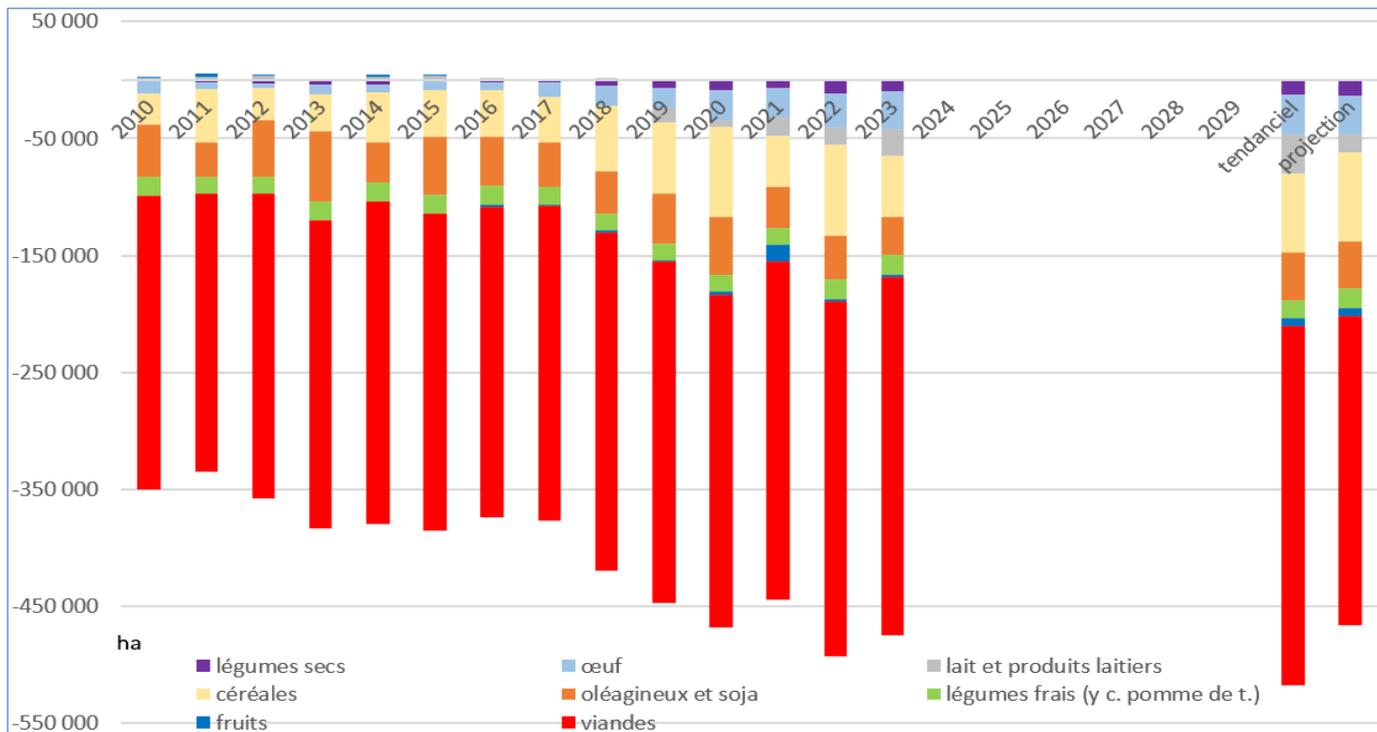
En **légumes frais** (y compris pomme de terre), le déficit surfacique régional est de 15 000 ha pour la moyenne 2019-2023, dont 8 000 ha uniquement pour la pomme de terre. Il évoluerait vers 15 800 ha dans le scénario 1 et passerait à 16 400 ha dans le scénario 2.

En **fruits**, l'auto-provisionnement régional, légèrement excédentaire jusqu'en 2015 du fait de la forte production d'abricots, devient déficitaire notamment en raison des fortes gelées tardives en 2021 et des très faibles productions qui en découlent. Les projections 2030 montreraient un déficit de 5 900 ha dans le scénario 1 et 6 900 ha selon le scénario 2.

Nota : tous les légumes et fruits n'étant pas pris en compte dans cet outil, les valeurs de déficits surfaciques des légumes et des fruits reflètent la situation de chaque produit étudié mais ne reflètent pas une vision globale de tous les fruits et tous les légumes consommés.

Pour les **viandes**, la tendance de consommation d'ici 2030 (scénario 1) évoluerait à la baisse, dans le même sens que la tendance de production. Les besoins théoriques en surfaces supplémentaires d'ici 2030 seraient donc atténués. Le déficit surfacique qui était de 258 000 ha pour la moyenne 2010-2014, passe à 295 000 ha pour la moyenne 2019

Figure 6 : Auto-apvisionnement régional 2010-2030



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
 Source : Agreste - Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISSET

-2023, soit une hausse de 14 % en dix ans. L'évolution tendancielle du scénario 1 amplifierait légèrement ce déficit à 308 000 ha ; le scénario 2 l'atténuerait à 265 000 ha.

La consommation de viandes représente le poste surfacique le plus important du régime alimentaire ainsi que la part la plus importante du bilan d'auto-apvisionnement.

Pour les œufs, les besoins surfaciques pour espérer l'équilibre régional sont moindres que pour les viandes. Toutefois, les évolutions de consommation associées à une production très proche de la situation actuelle, induiraient un besoin surfacique de 35 000 ha en 2030 dans le scénario 1 et à peine moins (33 000 ha) dans le scénario 2.

En lait et produits laitiers, la région était à l'équilibre jusqu'en 2018. Le déficit surfacique atteint 23 000 ha en 2023 sous l'influence d'une nette baisse de production depuis 2020, tandis que la consommation se maintient. Cette dernière pourrait peu évoluer dans le scénario 1 alors que la production pourrait se

réduire de 5 % en 7 ans. Dans ce contexte, le déséquilibre surfacique atteindrait 33 000 ha en 2030 dans le scénario 1, ramené à 15 000 ha dans le scénario 2.

Une consommation de viande légèrement moindre d'ici 2030 limiterait les besoins en surfaces

De manière globale, pour l'ensemble des produits étudiés, l'auto-apvisionnement régional est déficitaire et s'amplifie pour de

nombreux produits entre 2010 et 2023, passant d'un total de -347 000 ha à -475 000 ha (figures 6 et 7).

Deux leviers d'amélioration de l'auto-apvisionnement régional apparaissent à ce stade, selon les simulations : augmenter les productions végétales et mieux valoriser l'herbe pour engraisser les ruminants.

Figure 7 : Auto-apvisionnement régional 2010-2030



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes
 Source : Agreste - Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISSET

Figure 8 : Équilibre surfacique d'auto-provisionnement régional théorique

Surfaces (ha)	2010-2014	2014-2018	2019-2023	2030 scénario 1	2030 scénario 2
Céréales	- 34 902	- 43 619	- 62 738	- 67 638	- 76 149
Oléagineux et soja	- 43 280	- 39 868	- 39 414	- 40 220	- 40 220
Légumes secs	-2 504	-2 725	-8 277	-12 042	-13 727
Légumes frais	-15 423	-15 326	-15 166	-15 769	-16 366
Fruits	1 399	- 350	- 4 493	- 5 949	- 6 868
Viandes	-258 041	-274 436	-294 942	-308 137	-264 952
Œufs	-7 061	-10 281	-26 171	-34 940	-33 107
Lait et produits laitiers	2 014	2 229	-14 188	-33 419	-15 197
Total	-357 797	-384 376	-465 390	-518 113	-466 585
Part de la SAU	29 %	31 %	43 %	49 %	44 %

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes

Source : Agreste - Projections DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes SRISSET

Le prolongement des tendances en 2030 montre une aggravation potentielle de 11 % par rapport à la période 2019-2023 dans le scénario 1, le déficit passant de 465 000 ha à 518 000 ha, alors que le scénario 2 aboutit à une stabilité (déficit de 467 000 ha).

Une baisse légèrement amplifiée de la consommation de produits animaux d'ici 2030 (scénario 2) induirait probablement une hausse de consommation de céréales, de légumes secs, de fruits et de légumes.

Le scénario 2 nécessiterait 10 000 ha supplémentaires par rapport au scénario 1 pour la consommation de produits végétaux mais il permettrait dans le même temps de libérer 63 000 ha du fait d'une moindre consommation de produits animaux. Même à supposer que l'augmentation de la consommation de produits végétaux soit plus importante qu'estimée dans le scénario 2, la différence entre ces 10 000 ha et 63 000 ha reste conséquente.

Autonomie protéique de la France

Via le plan France Relance, la stratégie nationale sur les protéines végétales vise à réduire la dépendance de la France aux importations de protéines végétales, à permettre aux éleveurs d'améliorer l'autonomie alimentaire de leurs animaux et à augmenter la consommation humaine de protéines végétales. Ce plan pourrait induire une hausse des productions de légumes secs en 2030, que le lecteur pourra simuler indirectement avec l'outil associé en faisant varier les rendements des produits concernés.

Maintien des prairies permanentes et développement de l'engraissement

En 2023, la région produit 29 % des brouillards et 14 % de la viande bovine française. A travers ses prairies et ses terres arables, elle bénéficie d'un potentiel important de production de viandes, notamment bovine. Ainsi, dans le système de production dominant actuel, une grande partie de la production bovine est exportée en maigre et le potentiel des zones herbagères pour l'engraissement n'est pas totalement utilisé.

La diminution de la production et la décapitalisation des cheptels pourrait être contrebalancée par une montée en gamme, avec un développement de l'engraissement, notamment à l'herbe, à plus forte valeur ajoutée que l'export de brouillards. Dès lors, les surfaces de prairies permanentes seraient maintenues et valorisées par une production locale de qualité.

Les accidents climatiques plus fréquents sur les prairies (sécheresses notamment) et une relative extensification des élevages à l'herbe (induisant une moindre productivité) seraient alors compensés par une valeur ajoutée plus grande qui permettrait de maintenir la viabilité économique des élevages.

Ce sujet correspond à une piste d'amélioration de l'auto-provisionnement régional et fera l'objet d'un prochain focus sur l'analyse de l'engraissement.

D'autres facteurs extérieurs

Ce focus ne traite qu'une partie des paramètres d'auto-provisionnement régional. D'autres facteurs externes pourraient jouer un rôle important dans l'avenir, dans un sens ou dans l'autre (notamment les évolutions de marchés, de prix, d'exportation ou d'importation).

Déséquilibre surfacique ramené à la SAU arable

Le besoin surfacique pour atteindre une autonomie régionale équivaut à 29 % de la SAU (terres arables et arboriculture) pour la moyenne 2010-2014 (figure 8). Il passe à 43 % pour la moyenne 2019-2023. Ce taux monte à 49 % dans le scénario 1 et se stabilise à 44 % dans le scénario 2.

L'analyse permet ainsi de mesurer précisément l'impact d'un régime alimentaire moins carné en termes de surfaces mobilisées pour les différentes catégories de produits et in fine en matière d'auto-provisionnement et d'équilibre surfacique général.

Grâce à l'outil de modélisation associé, le lecteur pourra également tester ses propres hypothèses en matière de consommation et de production des différents produits.

■ David Drosne

Définitions

L'**auto-apvisionnement** est une notion théorique issue de la différence entre production et consommation. Il représente la capacité théorique de l'agriculture régionale à nourrir la population régionale. Il est ramené à une surface exprimée en hectares afin de pouvoir être comparé ou sommé. Une région multi-filière comme Auvergne-Rhône-Alpes se prête bien à une analyse de l'auto-apvisionnement, qui n'est pas envisageable à l'échelle d'un département du fait des contraintes climatiques, agronomiques ou structurelles trop spécifiques.

Méthodologie

1 – Consommations humaines nationales

Les consommations en 2030 sont extrapolées des données 2010 – 2022 (voire 2023 pour certains aliments). La consommation de soja est estimée à partir des bilans de FranceAgriMer car les Graph'Agri d'Agreste ne prennent pas en compte le soja incorporé dans l'agroalimentaire.

2 – Politiques publiques

Les politiques publiques (dont la stratégie nationale bas carbone) induisent une tendance à une moindre consommation de produits animaux compensée par une hausse de consommation de céréales, légumineuses, fruits et légumes. Les publications citées dans « Pour en savoir plus » ci-dessous ont servi de support au scénario de projection simulée (scénario 2).

3 – Surfaces agricoles régionales

Les surfaces de nombreuses productions pourraient évoluer d'ici 2030 (les légumineuses par exemple, sous l'influence du plan national protéine et d'une demande accrue des consommateurs). Aucune hypothèse n'est toutefois retenue afin de ne pas faire évoluer trop de paramètres à la fois et permettre ainsi de mieux cerner les consé-

quences des choix retenus pour les 2 scénarios de consommation. De plus, les assolements restent maîtrisables par les agriculteurs, pilotables par des politiques publiques alors que l'évolution des rendements, de la consommation humaine ou des marchés internationaux sont beaucoup moins maîtrisables.

Pour approfondir les concepts de résilience alimentaire et souveraineté alimentaire, le lecteur peut se référer à la publication de FranceAgriMer "Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan" (février 2023) et au projet de loi d'orientations agricoles (mars 2024).

quences des choix retenus pour les 2 scénarios de consommation. De plus, les assolements restent maîtrisables par les agriculteurs, pilotables par des politiques publiques alors que l'évolution des rendements, de la consommation humaine ou des marchés internationaux sont beaucoup moins maîtrisables.

4 – Productions agricoles

Les préoccupations écologiques et de santé incitent à manger moins de viande. Ces tendances au "flexitarisme" se répercutent sur les marchés et donc sur la production amont. Ces tendances s'accompagnent, de manière globale, d'une légère hausse de consommation de céréales, de légumes secs, de fruits et de légumes. La consommation influence la production. Celle de viande rouge diminue plus rapidement que celle de viande blanche et d'œuf, pour différentes raisons, dont des prix plus élevés. Cette tendance de consommation contribue à différencier la demande selon les produits et les deux scénarios étudiés en tiennent compte.

Par ailleurs, les productions agricoles sont de plus en plus influencées à la baisse par les effets du changement climatique. Les projections de rendements en 2030 en tiennent compte.

Sources utilisées :

Importations et exportations pour le calcul des consommations apparentes : direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)
Surfaces, rendements, productions : SAA Agreste
Consommation : Graphagri Agreste, CTIFL (légumes secs), FranceAgriMer
Estimations et projections de population : Insee
Part des productions végétales consommées par l'homme : Bilans d'approvisionnement Agreste, Bilans FranceAgriMer
Ratios d'alimentation animale : Inosys 2021

Pour en savoir plus

- « Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan » FranceAgriMer, février 2023
- « Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2021-2022 », Agreste, octobre 2023
- « Mieux agir, La planification écologique, Synthèse du plan », Première ministre, juillet 2023
- « La planification écologique, présentation des mesures agricoles », CSO du 20 décembre 2023, ministère de l'agriculture
- « État d'avancement sur le volet agricole de la SNBC », ministère de l'agriculture, octobre 2023
- « Apport en protéines : consommation, qualité, besoins et recommandations », Afssa 2007
- « Stratégie nationale bas carbone v3, premières orientations 2030 », gouvernement, novembre 2024
- « Stratégie nationale sur les protéines végétales, France Relance », ministère de l'agriculture, décembre 2021
- « Programme national nutrition santé », ministère de la santé, 2024



STATISTIQUE
PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de publication : Seán Healy
Rédacteur en chef : David Drosne

Dépôt légal : À parution
ISSN : 2494-0070 © Agreste 2024